© Drogues Info Service - 23 novembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Comment savoir si on a été drogué au ghb contre notre volonté ?

Par Profil supprimé Postée le 18/06/2019 15:55

Bonjour,

J'ai de gros doutes concernant la soirée de samedi soir, je pense avoir été drogué au ghb contre ma volonté.

Je ne me rappelle pas avoir bu tant que ça, a vrai dire je ne me rappelle pas de ma soirée tout court. J'ai eu de la chance car il ne m'est rien arrivé puisqu'une amie est restée avec moi toute la soirée, cependant elle m'a raconté pleins de choses dont je n'ai aucun souvenirs et qui ne me ressemble pas habituellement. Même elle m'a dit qu'elle ne me reconnaissait pas dans mon comportement et que j'avais l'air perdue.

Dimanche soir, je me suis vraiment retrouvé dans un état horrible. Mal de crâne atroce, confusion, faiblesse du corps au point de trembler énormément pendant plusieurs heures, mal de crâne et courbature horrible. J'ai dormi pendant quasiment 2j et même encore aujourd'hui, je me sens faible et j'ai mal au crâne.

Je me doute qu'il ne dois pas y avoir grand chose à faire légalement parlant, que la drogue a dû partir de mon sang, mais j'aurais aimer avoir un avis de personnes qui s'y connaissent réellement afin de pouvoir mettre des mots sur cette soirée dont je n'ai aucun souvenirs. Parce qu a vrai dire c'est une sensation désagréable de ne pas se souvenirs parce que j'ai abusé de l'alcool ou parce qu'on a mis quelques choses dans mon verre et que du coup, ce n'étais pas de ma faute ...

Merci

Mise en ligne le 20/06/2019

Bonjour,

Comme vous semblez le savoir, seule une analyse sanguine réalisée rapidement peut révéler la présence d'une drogue ou d'un médicament (comme c'est le plus souvent le cas) pris à son insu. Vous êtes vraisemblablement "hors délai" pour vous assurer de quoi que ce soit de cette manière et il ne nous sera pas possible, malgré les éléments que vous nous indiquez, de vous dire si vous avez ingéré quelque chose sans le savoir ou si seul l'alcool a pu occasionner l'état que vous décrivez.

Nous comprenons que de ne pas savoir participe grandement au côté désagréable et inquiétant de cette
situation. Dans cette "mésaventure", vous avez toutefois la chance d'avoir eu une amie qui est restée à vos
côtés toute la soirée et donc de ne pas avoir à vous inquiéter d'éventuels abus qui auraient pu être commis
dans ces conditions sur votre personne. Ce n'est pas toujours le cas et rend ces expériences d'autant plus
difficiles à vivre dès lors qu'il y a ce genre de suspicion.

Si néanmoins vous reste	z marquée par le tourme	nt, nous ne pouvons que	e vous inviter à envi	sager de trouver
un espace de parole pour	vous permettre de vous	délester de ce qui reste	bien sûr une mauva	ise expérience.

Nous vous souhaitons bonne continuation.

Cordialement.